



**SAINT-SULPICE**

# BULLETIN MUNICIPAL

**BULLETIN**

**Juin 2000**

## Sommaire

	Page
Le mot du Maire	1
Etat Civil	2
Budget Communal	3
Quelques rappels	4
Tour de Garde Médecins	5
Médailles du travail	6
Tour des Hameaux	6
Eclairage public	7
Informations en bref	7
Coupure de courant	7
Travaux sur la commune	8
Travaux prévisionnels	8
Nos sœurs des campagnes	9
Où sont nos fleurs ?	9
Le recensement (Population & Agricole)	10
Nos jeunes et l'environnement	11
Le repas des anciens	12
Savez-vous planter	13
Les petits potiers	14
Nos associations	16
Ecuries, assainissement...	17
Nos associations (suite)	18 à 21
Coupons à découper	22

## LE MOT DU MAIRE



Evolution dans la collecte du tri sélectif.

De nouveaux bacs Jaunes et bleus vous sont distribués et la fréquence des ramassages est modifiée ; cela résulte de la mise en place du tri sur l'ensemble des communes du Pays de Thelle, ceci afin d'en mieux maîtriser le coût.

Egalement, l'implantation d'un réseau de déchetteries et points propres sur le territoire de la communauté permettra la mise en conformité progressive de nos communes par rapport à la réglementation de 1998 qui impose de recycler ou composter 50 % des déchets.

En ce qui concerne l'assainissement, le bureau d'études chargé de l'étude à la parcelle nous a remis une partie de son rapport qui ne révèle aucune contrainte exceptionnelle tant en réhabilitation de l'assainissement individuel, que pour la mise en place d'un réseau collectif pour Troussencourt et le Bout-de-Brie.

Une programmation bien échelonnée dans le temps de ces travaux sera sans doute nécessaire et permettra là aussi d'être en conformité avec la loi sur l'eau

**BONNES VACANCES A TOUS**

Marcel BRUNEL  
Maire

**Copie conforme  
à l'original**

**HORAIRES DU SECRETARIAT DE MAIRIE**

Lundi	:	15 h 00 à 18 h 30
Mercredi	:	14 h 30 à 18 h 00
Vendredi	:	15 h 00 à 17 h 00
Samedi	:	8 h 30 à 10 h 00



Durant les congés du mois d'Août, le secrétariat ne sera ouvert que **Le vendredi de 15 h 00 à 17 h 00.**

**Téléphone** : 03.44.81.11.25

**Télécopie** : 03.44.81.18.62

**Il a été trouvé :**

- 1 porte monnaie
- 1 organisateur

Si ces objets vous appartiennent, vous pouvez les réclamer à la Mairie, aux heures d'ouverture.

**Etat Civil****Mentions de naissance 2000**

**MARTIS** Aurélien Alexandre Valentin  
Le 24 janvier 2000 à Beauvais

**KARBAL** Imad  
Le 8 février 2000 à Beauvais

**MECHERI** Marine  
Le 19 mars 2000 à Beauvais



**DUCROCQ** Vincent Philippe Jean-Marie  
Le 26 avril à Beauvais

**MERVILLE** Faustine  
Le 23 mai 2000 à Beauvais

*Toutes nos félicitations*

**Mariages 2000**

**GESTNER** Leb et **WAGNER** Ruth  
Le 22 janvier 2000

*Tous nos vœux de bonheur.*

**Transcriptions de décès 2000**

**GEISLER** Edwiige  
Décédée le 22 mars 2000 à Beauvais

**HUGEUX** Jacques  
Décédé le 6 mai 2000 à Beauvais

*Sincères condoléances*



## Budget Communal...

### Approbation du Compte Administratif 1999

Le compte administratif voté sous la présidence de Monsieur POESSEL Lucien, doyen d'âge, est approuvé à l'unanimité.

Il fait apparaître un excédent de fonctionnement global cumulé de 1.245.258,97 Francs et un excédent d'investissements de 639.447 Francs.

Le Conseil Municipal décide d'affecter une somme de 584.000 Francs à l'investissement. (Voirie)

#### BUDGET PRIMITIF 2000

Voté à l'unanimité, il s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 2.749.072 Francs et en investissements à 2.224.092 Francs.

#### VOTE DES QUATRE TAXES

TAXES	BASES	TAUX	PRODUIT
Taxe Habitation	3.760.000	6,90	259.440
Taxe Foncière Batie	2.318.000	16,04	371.807
Taxe Foncière Non Batie	340.000	29,03	98.702
Taxe Professionnelle	1.810.000	7,19	130.139
			860.088

Les taux ainsi présentés sont votés par le Conseil Municipal

#### VOTE DES SUBVENTIONS

FOOT .....	7.000
CROIX ROUGE.....	500
BLEUETS .....	200
CANCER .....	800
S.P.A. ....	400
ADIC .....	200
CES .....	4.000
ASDAPA .....	1.000
BIBLIOBUS .....	265
C.C.F. ....	9.000
RIS CHANTE ET DANSE .....	3.500
UMO .....	1.000
ANCIENS COMBATTANTS.....	1.200
SANS SOUCIS.....	3.500
EVEIL .....	2.000
ECOLES..	2.500
A.S.S.S.....	7.000
APEI .....	1.000
SUBVENTIONS DIVERSES.....	24.935

#### APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'ASSAINISSEMENT

Le compte administratif voté sous la présidence de M. POESSEL Lucien, doyen d'âge, est approuvé par 10 voix pour 1 abstention.

Il fait apparaître un excédent de fonctionnement global cumulé de 229.574,44 Francs et un excédent d'investissements de 14.233,70 Francs.

#### VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Le Budget primitif est voté par 10 voix pour et une abstention. Il s'équilibre à 407.941 Francs en section exploitation et à 429.000 Francs en section investissements.

## RAPPEL...RAPPEL...RAPPEL...RAPPEL...RAPPEL...RAPPEL...

### Les chiens, encore les chiens, ras le bol...

**Loi n°99-5 du 6 janvier 1999  
(J.O du 7 janvier 1999)**

Les pouvoirs de police du Maire renforcés et mieux précisés

« Si un animal est susceptible, compte tenu des modalités de sa garde, de présenter un danger pour les personnes ou les animaux domestiques, le maire, de sa propre initiative ou à la demande de toute personne concernée, peut prescrire au propriétaire ou au gardien de cet animal de prendre des mesures de nature à prévenir le danger, même en l'absence de divagation de l'animal ».

Les propriétaires d'animaux, en particulier de chiens, ou ceux qui en ont la garde, sont tenus de prendre toutes mesures propres à préserver la tranquillité des habitants et du voisinage, ceci de jour comme de nuit, sans pour cela porter atteinte à la santé de l'animal.

Vous aimez le calme de notre village, alors, PAR PITIÉ ne laissez pas vos chiens gâcher le repos des retraités ou des personnes malades ou bien des enfants qui font la sieste. Pour cela :

. N'attachez pas votre chien dehors afin d'éviter qu'il ne gémisse toute la journée.



. Ne laissez pas votre chien seul dans votre jardin ce qui lui évitera de hurler à la mort.

. Evitez de laisser votre chien divaguer dans les rues ce qui pourrait créer des accidents et votre responsabilité serait en cause : en effet si votre chien provoque un accident, vous êtes responsable des dommages causés au véhicule et les frais de vétérinaire seront à votre charge.

### Voilà les beaux jours avec les tondeuses et engins à moteur..

Vous souhaitez passer vos dimanches à vous reposer, dehors ou entre amis

Nous vous rappelons l'arrêté municipal en date du 27 juillet 1985 qui interdit l'usage des tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, cyclomoteurs à échappement libre (ou tout autre engin à moteur), sauf engins agricoles, les dimanches et jours fériés, de 8 h 00 à 10 h 00 et de 12 h 00 à 22 h 00.

Seule autorisation ces jours là : de 10 h 00 à 12 h 00.



### Comment garder notre village propre et non pollué ?

Dans la vie de tous les jours, on peut :

- . Ne pas jeter ses mégots dans la nature : ils mettent des mois à se désagréger.
- . Jeter les bouteilles en verre et en plastique ainsi que les journaux et autres papiers dans les poubelles prévues à cet effet, pour qu'ils puissent être recyclés.
- . Ne pas jeter ses déchets dans la nature.

Les enfants imitent les adultes : alors, si on veut que la protection de la nature ne soit pas qu'une parole à la mode, c'est par leur éducation qu'il faut commencer.



---

**TOUR DE GARDE DES MEDECINS DU CANTON DE NOAILLES**


---

Dr BARALLE	84 Route Nationale à Ste Geneviève	03.44.08.91.15
Dr CHAMARD	2 rue du Maréchal Joffre à Berthecourt	03.44.03.20.35
Dr DELACOURT	47 rue de Paris à Noailles	03.44.07.43.73
Dr DESLANDES	10 place du Marché à Noailles	03.44.03.35.72
Dr NIVOLLET	14 rue de l'Eglise à Warluis	03.44.89.21.79
Dr SAUREL	70 ROUTE Nationale à Ste Geneviève	03.44.08.60.13
Dr St-MARC	571 chemin de la Messe à Noailles	03.44.03.30.09
Dr POSTEL	5 place de l'Hôtel de Ville à Noailles	03.44.07.45.45

**JUILLET 2000**

Dim 02 : POSTEL  
 Dim 09 : GUILOINEAU  
 Ven 14 : GUILOINEAU  
 Dim 16 : DELACOURT  
 Dim 23 : BARALLE  
 Dim 30 : DESLANDES

**AOÛT 2000**

Dim 06 : POSTEL  
 Dim 13 : NIVOLLET  
 Mar 15 : DESLANDES  
 Dim 20 : SAUREL  
 Dim 27 : ST MARC

**SEPTEMBRE 2000**

Dim 03 : CHAMARD  
 Dim 10 : POSTEL  
 Dim 17 : DESLANDES  
 Dim 24 : SAUREL

**OCTOBRE 2000**

Dim 01 : BARALLE  
 Dim 08 : ST MARC  
 Dim 15 : CHAMARD  
 Dim 22 : DELACOURT  
 Dim 29 : NIVOLLET

**NOVEMBRE 2000**

Mer 01 : SAUREL  
 Dim 05 : GUILOINEAU  
 Sam 11 : BARALLE  
 Dim 12 : BARALLE  
 Dim 19 : ST MARC  
 Dim 26 : NIVOLLET

**DECEMBRE 2000**

Dim 03 : CHAMARD  
 Dim 10 : DESLANDES  
 Dim 17 : SAUREL  
 Dim 24 : DELACOURT  
 Lun 25 : DELACOURT  
 Dim 31 : GUILOINEAU

**JANVIER 2001**

Lun 01 : GUILOINEAU  
 Dim 07 : BARALLE  
 Dim 14 : ST MARC  
 Dim 21 : DESLANDES  
 Dim 28 : SAUREL



## Bonne année et bonnes médailles

Lors de la présentation des vœux de Monsieur le Maire et des Conseillers Municipaux aux habitants de Saint-Sulpice, le vendredi 7 janvier 2000, Monsieur BRUNEL Maire, a eu le plaisir de mettre à l'honneur 4 personnes en leur remettant des médailles du travail bien méritées :

. **Le diplôme de la médaille de Vermeil**

Monsieur Gérard DEGOUY pour ses 30 ans de service dans la société SPONTEX à Beauvais.

. **Le diplôme de la médaille d'or**

Monsieur Dominique VARIN pour ses 20 ans de service dans la société SPONTEX à Beauvais.

. **Le diplôme de la médaille d'argent**

Monsieur Rachide MALLEK pour ses 15 ans de service dans la société ALLIBERT à Méru.



*Remise de la médaille du travail à Monsieur CARRIERE par Marcel BRUNEL Maire*

## Tour des hameaux

Ce 5ème tour des hameaux a mis encore en évidence le souci des habitants pour l'amélioration et l'entretien de la voirie.

A cette occasion, les élus ont pu préciser que dorénavant, les travaux étaient plutôt programmés par grosses opérations sur un secteur donné au lieu de petites opérations sur plusieurs secteurs.

L'opération réalisée à la Grosse Saux en est un exemple.

Les fortes pluies de cet hiver et de ce printemps ont mis en évidence les améliorations à apporter concernant l'écoulement des eaux pluviales sur les chaussées communales et dans certains chemins.



## Eclairage public...

Une proposition d'extension de la plage horaire d'éclairage public le matin au hameau de la Vallée a été exprimée par les personnes qui partent très tôt le matin.

A ce jour le principe adopté est le suivant :

- L'éclairage public se met en fonction le matin dès 5 heures afin que les personnes qui se dirigent à pied vers la gare pour le premier train de 5 heu-

res 18 puissent le faire en toute sécurité.

- L'éclairage public de désactiver le soir vers 23 heures après l'arrivée du dernier train à 22 heures 50.

Avant et après ces horaires, les personnes qui sont amenées à se déplacer dans le cadre de leur travail, le font à priori en voiture et bénéficient ainsi de l'éclairage autonome du véhicule.



## Informations en bref...



**Intersection de la route départementale Beauvais/Méru avec la voie communale Frocourt/Saint-Sulpice.**

La Direction Générale des Services du Département nous fait savoir que l'aménagement de ce carrefour n'est pas envisagé à court terme par le département.

Néanmoins, ce dossier reste en attente dans les services pour un nouvel examen de sa programmation.

- ☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆
- ☆☆ **« Puis-je couper les branches d'un arbre du jardin voisin qui donnent sur mon terrain ? »** ☆☆
- ☆☆ Non. ☆☆
- ☆☆ Les seules coupes que le législateur vous autorise à pratiquer portent sur les racines, ronces et ☆☆
- ☆☆ brindilles situées sur votre terrain, en provenance du jardin contigu. ☆☆
- ☆☆ Vous devez donc demander à votre voisin son ☆☆
- ☆☆ autorisation pour couper ces branches. ☆☆
- ☆☆ ☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

## En cas de coupure de courant...

La tempête de la fin de l'année 1999 a eu pour conséquence, autre que celle d'arbres arrachés et tuiles envolées, de nous priver d'électricité pendant des périodes relativement importantes.

Certains administrés ont été démunis face à cette situation, aussi, nous vous proposons quelques attitudes simples pour s'ad-

dapter à ce genre de situation :

- Avoir quelques bougies en réserve permanente dans la maison (et/ou des lampes de poche)
- Une lampe à pétrole que l'on utilise habituellement en décoration peut aussi retrouver sa fonction première d'éclairage si l'on a une bouteille de pé-

trole en réserve.

- Avoir un petit chauffage d'appoint au gaz ou à alcool à brûler ou autre carburant approprié.
- Ne pas ouvrir le congélateur ni le réfrigérateur sans arrêt afin que celui-ci garde son autonomie maximale de conservation.



## Les travaux sur la commune

### Travaux de voirie à la Grosse Saulx

Les travaux sur toute la longueur de la voirie sont terminés et la rue a été rendue aux riverains.

**Mais attention :** si la chaussée est un «boulevard», les trottoirs sont restés étroits, les piétons y circulent et des enfants s'y retrouvent parfois (un ballon qui s'échappe...) alors ***n'oubliez pas de ralentir dans ce hameau et dans les autres aussi bien sûr ! ...***

### Remplacement d'un projecteur dans le cimetière

Nous avons dû remettre un projecteur neuf... tout simplement hélas parce qu'une main malveillante... encore hélas s'en était accaparée.

Coût : 3876 F HT

### Chemin de Mouchy

La réfection du chemin de Mouchy a été faite et un arrêté a été pris pour limiter le tonnage des véhicules à 19 tonnes dans ce chemin.

### Toiture école maternelle et logement de fonction

Suite à la tempête de décembre, des ardoises se sont envolées, révélant la fragilité de la toiture qui s'avère dangereuse pour les enfants qui fréquentent l'école.

Coût des travaux : 151 012 F HT

Une subvention a été demandée auprès de l'Etat dans le cadre du plan quinquennal de sécurité dans les établissements publics.

### Remplacement d'un poteau d'incendie

Au Bout de Brie, sécurité oblige.

Coût : 12 000 F

### Plantation d'arbres

Trois arbres sont venus remplacer les arbres chétifs, cassés ou manquants qui se trouvaient sur le triangle, au carrefour de la route d'Abbecourt, en bas de l'église.

## Travaux prévisionnels

### Epandage des boues de la lagune

Le conseil municipal, considérant l'urgence et la nécessité de procéder au curage de la station d'épuration, maintient sa décision du 10 mars 1999 de réaliser un plan d'épandage des boues. Il approuve le projet des travaux présenté par la DDAF et sollicite les organismes financiers pour obtenir des aides au taux maximum ainsi que des prêts complémentaires, soit de l'agence de l'eau, soit des établissements bancaires.

Le coût de l'opération est de 200 000 F HT

Les autorisations ont été délivrées.

Les travaux devraient débuter en juillet.

### Terrain de foot ball

**Clôture :** il est prévu de refaire le grillage du côté de la salle des fêtes. Des portes neuves vont être posées et l'ancien portail à deux vantaux sera remis en état et réutilisé.

Coût prévisionnel : 50 700 F HT

Plusieurs devis ont été demandés... à suivre.

### Terrain de basket

Des devis ont été demandés pour remettre une clôture et deux passages (sans porte) sur tout le pourtour du terrain... A suivre

### Mise en conformité des locaux scolaires et construction d'un préau (maternelle)

Electricité, faux plafond, sol.

Coût prévisionnel : 350 000 F HT

### Petit pont sous la voie ferrée près de la gare

C'était peut-être un gag mais il n'a fait rire personne ou un jeu... et c'est bien dommage, car les **dégradations commises sur cet ouvrage**, pierres descellées et déplacées, barrières arrachées, tags en tout genre, etc... l'ont rendu totalement inesthétique et de plus dangereux.

La remise en état coûte 31 000 F à la communauté.

## Adieu à nos petites sœurs des campagnes...



Le 21 mai 2000, nous avons fait nos adieux à nos « petites sœurs des campagnes ».

A cette occasion, Culture Animation avait organisé une petite manifestation très émouvante où des poèmes, des scènes des M.J.R., des remerciements pour leur gentillesse et leur dévouement ont été évoqués avec un pincement au cœur.

A leur tour, les sœurs nous ont remerciés en nous disant ces quelques lignes.

*MERCI à l'équipe organisatrice et animatrice.*

*MERCI à Monsieur BRUNEL, notre Maire et à son Conseil Municipal.*

*A tous notre amitié*

*Au revoir ! »*

Voici les adresses de nos communautés à partir de juillet 2000 :

\* **Sœur Marguerite BOUSQUET** et **Sœur Henriette-Marie LE COUTOUR** « Sœurs des Campagnes » 45700 LOMBREUIL (Loiret).

\* **Sœur Rachel VERMEERSCHI** « Sœurs des Campagnes » 89120 ST-MARTIN/OUANNE (Yonne).

\* **Sœur Marie-Germaine PENAVAYRE** « Sœurs des Campagnes » 1634, CR 3 Gatilles 82410 ST-ETIENNE de TULMONT (Tarn et Garonne).



### Où sont passées nos fleurs ?

Surprise ! On plante des fleurs au pied de nos panneaux du village et, « non on ne rêve pas », le lendemain, elles n'y sont plus.

On a sûrement voulu nous faire une plaisanterie...

Peut-être, peut-être pas...!

En tout cas, risquer le tribunal pour quelques fleurs, c'est un peu stupide et immature.

Soyez sympa ! On essaye d'égayer notre village du mieux que l'on peut, alors, cueillez les fleurs de vos jardins et laissez-nous profiter de nos massifs...



## Recensement la population

En mars 1999 a eu lieu le 33<sup>ème</sup> recensement de la population. Deux agents recenseurs avaient été recrutés puis formés par l'INSEE, travail qui a demandé de l'amabilité, de la rigueur, du suivi et de la patience.

Le dépouillement effectué par l'INSEE est maintenant terminé et voici les derniers chiffres officiels connus :

**Population totale  
de St Sulpice :  
1 109 habitants**

Au précédent recensement de 1990, la population était de 935 soit une augmentation de 18,60 %.

### **Quelques chiffres de la population dans le temps !...**

*En 1871 on dénombrait 67 logements.*

*En 1946, 505 habitants avaient été recensés.*

*En 1962, 588 habitants et 161 logements dont 75 seulement étaient pourvus en eau.*

*Il y a 25 années la commune comptait 658 habitants.*

**Nous tenons à remercier nos deux agents recenseurs, Jugurtha Aït Ibrahim et Jérôme Lebas qui ont su parfaitement gérer leur secteur dans la discrétion et l'efficacité. Bravo à tous les deux.**

*Merci également aux habitants pour l'accueil que vous leur avez réservé*

Et maintenant ...

## Le recensement agricole 2000

*En effet le prochain recensement agricole (RA 2000), organisé par les services statistiques du ministère de l'agriculture et de la pêche, se déroulera d'octobre 2000 à février 2001, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer. (le dernier date de 1988).*

### **Pourquoi un recensement agricole ?**

Le recensement agricole répond à un triple objectif :

- fournir un portrait à la fois détaillé et global de l'agriculture française (population agricole, productions, activités annexes para-agricoles, nouvelles pratiques culturelles, etc.) ;
- permettre aux pouvoirs publics de mieux appréhender les orientations à donner à notre agriculture pour en améliorer la qualité, dans le cadre des nouvelles préoccupations des Français, concernant la sécurité alimentaire et le respect de l'environnement ;
- répondre à un besoin d'information accru de la part des différents acteurs du monde agricole et rural (élus, organisations professionnelles, chambres consulaires et décideurs locaux).

### **Quelles modalités ?**

Dans l'Oise une trentaine d'enquêteurs, pour certains fraîchement recrutés, partiront à la rencontre des agriculteurs et des agricultrices dans les 693 communes du département.

Le questionnaire du recensement comprend un tronc commun national et des questions adaptées aux spécificités locales.

Les questionnaires sont confidentiels :

C'est à dire utilisés uniquement par les services de statistique agricole à des fins statistiques, ils excluent tout traitement individuel.

En contrepartie de cette garantie de secret, répondre au questionnaire du recensement est obligatoire pour tous les agriculteurs concernés, selon la loi du 7 juin 1951 et la réglementation communautaire.

### **Le rôle des mairies**

Les mairies sont associées à la constitution des listes d'exploitation.

Avec l'aide du service statistique de la direction départementale de l'agriculture et de la forêt (DDAF) ils ont réuni les commissions communales chargées de valider les listes, après en avoir désigné les membres.

**Les premiers  
résultats nationaux  
du RA 2000 seront  
diffusés en juin 2001**

## Nos jeunes et l'environnement...



### Six élèves de la Maison Familiale Rurale aménagent sur la commune de Saint Sulpice un chemin rural

Dans le cadre de leur formation (BEPA), six élèves ont eu un projet d'utilité sociale (PUS) à réaliser.

Ils ont eu l'idée de redonner vie à un chemin de randonnée pédestre pour qu'il soit accessible aux élèves des écoles du village et aux promeneurs.

Pour mener à bien ce projet, les élèves ont contacté différentes entreprises afin d'établir des devis pour la réalisation de panneaux de bois portant le nom des arbres et pour la réalisation d'un gué (pose d'une buse) sur un ruisseau.

Ils ont ensuite présenté ce projet en mairie aux membres du conseil municipal qui ont accepté de financer les frais engagés.

Le balisage du chemin, d'une longueur de 1450 mètres et dont le départ se situe derrière la gare de Saint Sulpice, a été effectué avec l'aide de Mr COLAS et Mr EYCHENNE, spécialistes de la reconnaissance des arbres.

Dix sept essences (hêtre, chêne blanc, merisier...) ont ainsi été identifiées et signalisées afin de permettre à tous de découvrir la richesse de la flore locale.

Ce chemin sera inauguré début septembre.

## *Le repas des anciens*

*C'est avec un réel plaisir qu'une cinquantaine d'anciens ont répondu à l'invitation au repas annuel qui s'est déroulé le 16 janvier dans la salle Chantepie.*

*La bonne humeur, la musique et la danse ont fait partie du programme de la journée.*



INFO SIVOSAS...

## ***En juillet***

### ***Le centre de loisirs est ouvert à la maison de village d'Abbecourt***

*filles et garçons de 3 à 14 ans inclus, venez vous amuser :  
piscine, pique-niques, activités sportives, manuelles, théâtre*

***de 7 heures à 19 heures.***

Contact : Au SIVOSAS à la mairie d'Abbecourt : 03 44 89 23 58  
Au centre : 03 44 89 29 70

**Les tarifs sont inchangés**

## Savez-vous- planter un arbre ?

Un certain jeudi 3 février, par une journée ensoleillée les enfants des écoles maternelle et primaire, entourés de beaucoup de parents et amis, de Marcel Brunel, le maire et de quelques conseillers municipaux étaient tous venus pour un événement...

**« Ils allaient planter un hêtre pourpre dans le bas du jardin de l'école maternelle ».**

Mais pourquoi donc ? ...  
Pour marquer l'an 2000 et laisser un message aux élèves et à la population de l'an 2040 !

Ce fut un grand moment d'émotion lorsqu'un élève de chaque classe a lu son message devant l'assistance. Le message a ensuite été placé dans une bouteille qui a été enterrée au pied de l'arbre. La classe des tout petits ne sachant pas écrire avait confectionné un très joli arbre de toutes les couleurs avec leur photo.



Une plaque gravée à la date de l'événement a été posée au pied de l'arbre.

C'est sous cette plaque, à quelques centimètres dans le sol, que la bouteille que vous voyez sur la photo, repose. L'arbre des tout petits a été installé dans leur classe et y restera jusque l'an 2040.

**Enfants, parents, enfin tous, pensez-y dans 40 ans, vous avez rendez-vous pour un autre événement ! ...**

Déterrer la précieuse bouteille, l'ouvrir, (elle a été scellée à la cire) ou la casser peut-être car les messages y sont serrés à l'intérieur et les lire les devant tous les enfants du village et toute la population.

Le rendez-vous n'est pas encore fixé, vous y êtes tous invités.



## Les petits potiers de St Sulpice

*Mardi 16 mai 2000...  
Il fait beau c'est un grand jour pour les élèves de l'école primaire, les parents, amis, le Maire et quelques conseillers ; nous allons découvrir la fresque en argile émaillée qui a été faite par les élèves de CP, CE2, CM1 et CM2 et qui est l'aboutissement du projet d'école sur l'éducation à l'écocitoyenneté ».*



*Les deux dernières années nous travaillons sur la préservation de l'environnement, sur l'eau et cette année sur les trois éléments : l'air, la terre et le feu. Au travers de cette fresque nous avons voulu traduire notre région : ses cultures de céréales parsemées de coquelicots l'été, les mares de nos villages et leurs animaux et toutes les bêtes vivant dans la campagne. Au travers des Dieux Eole et Vulcain nous avons représenté l'air et le feu.*

*Notre école est avant tout rurale, nous y goûtons encore toutes les valeurs du milieu et nous apprécions beaucoup d'y vivre, d'y travailler et de l'embellir grâce à nos créations et aux plantations dans la cour de récréation.*

*Il nous importait aussi de marquer la fin de ce millénaire. Après la plantation de l'arbre nous apposons, sur le mur, le travail des élèves pour cette année 2000. Tout un symbole !*





*Ce projet a été conduit avec l'aide de Philippe Patinier de l'Ecomusée qui nous a permis de découvrir le travail d'un potier.*

*Nous avons pris un grand plaisir à travailler et modeler l'argile du pays de Bray; ainsi chacun de nous a façonné une pièce en argile sous la conduite du potier Jean Luc Noël de Goumay qui a accepté aussi de cuire toutes les pièces dans son four.*

*La cuisson terminée, les pièces ont été assemblées pour former trois grands puzzles qui ont été posés sur la façade de l'école primaire par Roland Nowak, parent d'élèves, que nous remercions vivement.*

*Merci aussi à la municipalité de St Sulpice pour son aide financière et logistique.*



*Extrait du discours de Annette Mélique, directrice de l'école de St Sulpice.*

*L'ensemble du conseil municipal, remercie les Enfants et les Enseignantes pour le magnifique travail d'embellissement qu'ils ont réalisé : les parterres qu'ils ont encore fleuris cette année et la fresque sur le mur de l'école qui fait maintenant partie du patrimoine communal.*



## Comité Communal des Fêtes Saint-Sulpice



La brocante 2000 est restée fidèle à elle-même : des exposants sympathiques et beaucoup de visiteurs dès le matin.

Pour affiner l'organisation, un marquage au sol a été réalisé pour mieux accueillir les exposants. La météo, pour sa part, n'a pas fait autant d'efforts que tous les bénévoles qui sont venus renforcer les rangs du C.C.F. Ce jour là. Le soleil n'a fait que des apparitions légères.

Nous vous attendons tous pour le premier week-end de septembre pour :

« **La Fête du Village** » le **samedi 2 septembre**, nous défilerons dans la commune grâce à la « retraite aux flambeaux », suivie d'un feu d'artifice et, ensuite, nous pourrons danser entre nous.

Le **dimanche 3 septembre** nous mangerons ensemble l'excellent méchoui au rythme d'une animation (chut, c'est une surprise !).

La fête foraine sera présente dans le village les deux jours durant, pour le plaisir des enfants et des plus grands.

N'oublions pas la « **Fête de Noël** » qui aura lieu le **16 décembre** avec spectacle et goûter.

A bientôt et bonnes vacances à tous

L'Equipe du C.C.F.

## Ris, Chante et Danse



L'association a eu le plaisir de vous présenter une soirée théâtre enfants en novembre 1999 au cours de laquelle nous avons pu apprécier la qualité de jeux de ces jeunes artistes en herbe.

Nous envisageons de reprendre cette activité qui nous permettra de mettre en scène une pièce de théâtre enfants ainsi qu'une pièce adultes en mars 2001.

D'autre part, nous préparons les soirées « Cabaret » en octobre prochain.

C'est avec plaisir que nous vous accueillerons avec un nouveau thème et aussi de nouvelles surprises.

Nous vous donnons donc rendez-vous en octobre avec « Ris, Chante et Danse ».

Le Président  
Roger BOUTOUYRIE



LA CROIX D'OR

**DE L'OISE**  
**Alcool Assistance**  
**Prévention et Guérison de l'alcoolisme**

**LA CROIX D'OR DE NOAILLES**

Dernièrement, le bureau de la section CROIX D'OR de Noailles a été renouvelé.

Les nouveaux membres sont :

Responsable de la section : MORELLE Daniel : 03.44.81.18.78  
Secrétaire : BARALLE Marie-Françoise : 03.44.08.95.96  
Trésorière : MARCQ Anne-Marie : 03.44.07.56.46

Nos réunions ont lieu le dernier samedi de chaque mois à 20 h 30 salle des Acacias à Noailles.

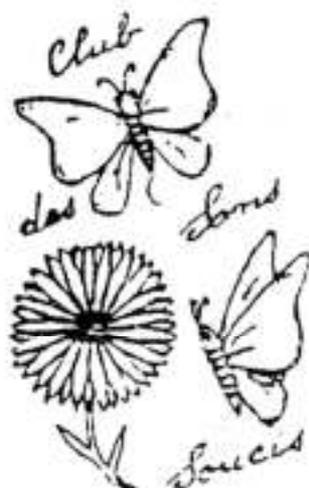
A titre indicatif, voici les dates de nos prochaines rencontres pour l'an 2000 :

Samedi 17 juin 2000  
Samedi 29 juillet 2000  
Samedi 30 septembre 2000  
Samedi 28 octobre 2000  
Samedi 25 novembre 2000  
Samedi 16 décembre 2000

Comme vous le savez peut-être, notre association a pour but d'aider les personnes désireuses de se sortir « de leur alcoolisme, découvrir avec elles qu'il existe une solution au problème du malade de l'alcool ».

L'association permet de ne pas rester seul, d'oser en parler, de dédramatiser, de découvrir l'importance d'écouter, de dialoguer, d'aimer, de savoir que rien n'est perdu.

Vous serez tous et toutes les bienvenus à nos réunions.



C L U B   D E S   S A N S   S O U C I S  
 S A I N T - S U L P I C E  
 O I S E

Nos adhérents se retrouvent tous les 15 jours pour une réunion amicale dans la salle Chantepie.

Pour l'Épiphanie, nous nous sommes retrouvés devant de succulentes galettes.

Les anniversaires du 1<sup>er</sup> trimestre ont été souhaités le 30 mars.

Le Club « Perce-neige » nous invite à une matinée récréative à Abbecourt.

L'assemblée générale a eu lieu le 13 avril 2000. A cette occasion, un nouveau bureau a été élu :

Président :	Monsieur B. GOURDIN
Vice Président :	Monsieur M. MENNECIER
Secrétaire :	Madame H. SAMMARCELLI
Trésorière :	Madame M.J. GOURDIN
Administrateurs :	Mesdames R. BENITEZ, M. LAFEVE Messieurs L. POESSEL, P. SAMMARCELLI

Les jeunes gens en études à la « Maison Familiale Rurale » du château de Crécy ont organisé une après-midi rencontre au cours de laquelle nous avons pu participer à un loto avec gâteaux, friandises, rafraîchissements, dans une ambiance très agréable.

Les « Sœurs des Campagnes » nous quittent. Les adhérents ont tenu à leur exprimer leur sympathie.

Les anniversaires du 2<sup>ème</sup> trimestre se feront le 22 juin 2000.

Une sortie à Dieppe est en préparation pour juillet 2000.

Le Club sera en vacances du 7 juillet au 31 août 2000.

Bonnes vacances à tous...



Eveil  
Abbecourt St Sulpice

Le concours de cartes Belote Tarot organisé par l'Association le 22 janvier 2000 s'est déroulé dans de bonnes conditions à la satisfaction de tous.

L'Assemblée Générale s'est tenue le 29 février 2000. La nouvelle composition du bureau est la suivante :

Présidente : Viviane LECHAUDEE en remplacement de Renée TEXIER.  
 Vice Présidente : Nadine DROUART.  
 Trésorier : Pascal ZERENI en remplacement de Nadine DROUART  
 Secrétaire : Nathalie HENNO en remplacement de Christine HELOU.

La **SUPER BOUM du 18 mars** a fait la joie d'une cinquantaine de jeunes. Merci au jeune "DJ" qui a animé l'après-midi.

Ce même jour à 18 H nous avons procédé au Tirage de la Loterie organisée afin de financer les projets et sorties scolaires.

Nous regrettons le faible taux de présence lors de ce tirage.

Le gros lot était une MINI CHAÎNE HIFI LASER.

Nos félicitations à l'heureuse gagnante : Mme ANGOT d'Abbecourt.

**1<sup>er</sup> mai** : Une place nous a été réservée pour la brocante "enfants", une vingtaine d'enfants sont venus vendre leurs jouets et jeux divers.

EVEIL a financé cette année :

- Le 24 mars, un spectacle "Le voyage de Pierre" (Compagnie de la Cyrène) pour les maternelles 1 et 2, GS, et CP. Classes de Mmes CARIOU, BRIOT, CANNEVIÈRE, PETIT.

Et participé au financement :

- Du projet Musique avec création d'un CD pour la classe CE 2 - CM 1 de Mme SZUBARGA

- Du projet Théâtre pour la classe de CM 2 de Mme Mélique.

- De la sortie scolaire prévue le 2 juin à Chantilly pour les classes de Mat. GS de Mme Cannevière et CE1 - CE 2 de M. Cam.

#### PROCHAINE MANIFESTATION

**SOIRÉE TAROT LE SAMEDI 24 JUIN À PARTIR DE 20 H 00 SALLE Maurice BRETON.**

Contacts : Viviane LECHAUDEE au 03.44.81.18.30.

Nathalie HENNO au 03.44.81.24.60.

Bonnes vacances à tous.  
L'EQUIPE D'EVEIL.

## ASSOCIATION SPORTIVE—SAINT—SULPICE

JUDO - GYMNASTIQUE - TENNIS DE TABLE - ENFANTS & ADULTES

La saison 1999-2000 arrive à son terme et l'ensemble de nos sportifs mérite bien ce repos de 2 mois qui leur permettra de se retrouver en forme et avec autant de motivation, de sérieux et d'assiduité pour la saison prochaine.

Je tiens à remercier les différents entraîneurs et responsables des sections pour leur qualité et leur sérieux au travail, tout au long de cette saison, ainsi que les membres du bureau pour leur bénévolat.

**Merci à tous et bonnes vacances...**

La section judo qui est la seule à participer à des championnats officiels de la fédération (F.F.J.D. A.) s'est vu récompensée par les différents résultats de qualité comme indiqué ci-dessous.

1er : 19 victoires et 1 nul	François DUMOULIN	12è : 3 victoires	Richard SEGUILLON
2è : 6 victoires et 2 nuls	Samuel DUMOULIN	13è : 2 victoires	Christophe MARTIS
3è : 6 victoires	Clément DESSELLE		Antoine LAUNET
	Florian GRACY	15è : 1 victoire	Jacques BERLEMONT
	Philippe GRACY		Fanny DELAVACQUERIE
6è : 5 victoires	Paul ROBERT		Julien EVAIN
	Florian BERLEMONT		Robert LAUDE
	Christophe ARNNAUD		
9è : 4 victoires	Yannis FETRE		
	Antoine PORET		
	Guillaume BERLEMONT		



Et également : Tony LEODDI, Tony DELAVACQUERIE, Steve MOUZAIA, Jonathan LEODDI, Nicolas GRACY, Julien POESSEL, Vincent TEXIER, Alexandre POIROT, Arnaud LAGACHE, Martin DUMOULIN, Jeremie GERSTNER.

Les points d'orgue de l'année ont été ou seront :

- Le tournoi du mois de Novembre organisé à Saint-Sulpice rassemblant 150 participants venus de 9 clubs.
- Un entraîneur de masse en avril avec 50 judokas dans la salle Chantepie.
- La clôture de l'année avec les démonstrations des jeunes, de katas et la remise des récompenses du challenge interne.

Bravo également au Tennis de Table pour ses bons résultats lors des tournois amicaux.

N'oublions pas non plus nos adeptes de la gymnastique, adultes et enfants, pour leur qualité de travail et leur enthousiasme lors des entraînements.



Reprise des activités à partir du 5/09 pour le Judo, 6/09 pour le Tennis de Table, 7/09 pour la gym adultes du soir, 11/09 pour la gym adultes de l'après-midi, 12/09 pour la gym enfants.

**Retenez dès maintenant des dates importantes :**

4 & 5 novembre 2000 : Compétition de Judo et de Ping-Pong

18 novembre 2000 : Soirée dansante sur le thème « ALLOWEEN »

Le Président A. TOUSSAINT



**A découper et déposer à la Mairie**

**BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS**

(A découper ou recopier et à remettre à la Mairie)

Famille : .....

Lieu ou Hameau : .....

Nombre d'adultes : .....

Nombre d'enfants : .....

1er enfant : Age : .....

2ème enfant : Age : .....

3ème enfant : Age : .....

4ème enfant : Age : .....

5ème enfant : Age : .....

Date : .....

**QUESTIONS, REMARQUES, SUGGESTIONS**

(A découper ou recopier et à remettre à la Mairie)

Question(s), Remarque(s), Suggestion(s) : .....

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Nom : (facultatif) .....

Toutes les questions, remarques, suggestions seront traitées par le Maire et son équipe.

Les réponses paraîtront dans le prochain bulletin.

